

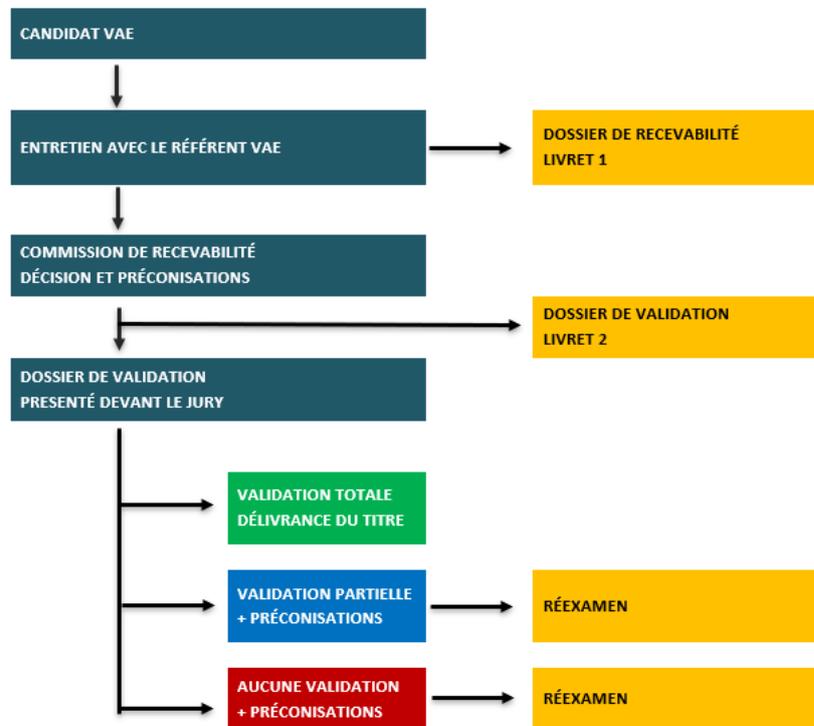
LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE - VAE

Certification concernée	Technicien(ne) informatique systèmes et réseaux de niveau III (Fr) et de niveau 5 (Eu), est enregistrée au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) sur décision de France Compétences le 18 mai 2021
Session	Réalisable à tout moment de l'année
Durée	Selon disponibilité du candidat (compter entre 6 mois et 1 an)
Public Visé	Salariés ou demandeurs d'Emploi
Pré - requis	1 année d'expérience professionnelle minimum en tant que Technicien(ne) informatique systèmes et réseaux (ou équivalents)
Délais d'accès et tarifs	Le tarif est de 490 € pour 3 entretiens d'accompagnement et de 865 € pour les actions de validation comprenant un passage en entretien devant le Jury. Le délai pour entamer la démarche dépend en partie du temps de traitement de la demande de financement. Une fois le financement accordé, le démarrage de l'accompagnement est immédiat.
Recevabilité de la demande	Le livret 1 (téléchargeable à partir du site iprec.fr) permet de vérifier la recevabilité de la demande (gratuit). Les activités salariées ou non, bénévoles ou de volontariat, de nature différente, exercées sur une même période peuvent être prises en compte.
Objectifs	Le livret 2 permet au candidat de prouver qu'il a bien acquis au travers de ses expériences professionnelles et/ou en formations, l'ensemble des compétences techniques et relationnelles comprises dans le référentiel métier de la certification professionnelle Technicien(ne) informatique systèmes et réseaux : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Bloc 1 : Déployer des parcs et réseaux informatiques ▪ Bloc 2 : Résoudre les incidents et mettre en œuvre le support technique (maintenance curative) ▪ Bloc 3 : Gérer et sécuriser des parcs informatiques (maintenance préventive) ▪ Bloc 4 : Assister les utilisateurs et transmettre les bonnes pratiques dans l'entreprise <p>La validation de l'ensemble des compétences en question permet d'obtenir la certification professionnelle visée.</p>
Accompagnement	Le référent VAE IPREC accompagne le candidat au cours de 3 principaux entretiens , jusqu'au passage en entretien devant le Jury de Certification Professionnelle

**Documents
délivrés**

- **Attestation de Compétences** (en cas de validation partielle ou totale)
- **Parchemin de Certification Professionnelle** (en cas de validation totale)

**Schéma de la
démarche**



IPREC, 24 rue du Faubourg Poissonnière, 75010 PARIS



Nos locaux sont adaptés et nos modalités de formation peuvent l’être aussi.
Contactez Mme Dominique Vidal, notre référente handicap au 01 44 83 84 91

Tél : 01 44 83 84 85

Email : iprec@iprec.fr

Site web : www.iprec.fr

Métro : 9 et 8 Bonne Nouvelle - 7 Poissonnière

Accès et Contact

